



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 15 octobre 2025

### **DÉLIBÉRATION N° 2025-CA43-01**

Programme « EDIH La Réunion » : cadre stratégique, modalités de soutien aux bénéficiaires et financement des partenaires du consortium

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze octobre à onze heures et dix minutes le Conseil d'Administration s'est réuni au siège de la Réunion THD, 2 et 6 rue d'Emmerez de Charmoy-97490 Sainte Clotilde après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Normane OMARJEE.

# <u>ÉTAIENT PRÉSENTS:</u>

### **Membres titulaires:**

Normane OMARJEE, Lorraine NATIVEL, Pascal PLANTE, Alain ABADIE, en distanciel

# **ÉTAIENT ABSENTS:**

#### **Membres titulaires:**

Jean-Pierre CHABRIAT, Maya CESARI

## Membres suppléants sans voix délibérative :

Anne CHANE-KAYE-BONE, Patricia PROFIL, Mikael SIHOU

# Représentant de Madame la Présidente de Région :

Mickael HA-SUM

## Représentante de la paierie Régionale :

Rose-Méry VELLIN – Comptable public

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres titulaires présents : 4

Nombre de membres suppléants présents avec voix délibérative : 0

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de Réunion THD,

VU le rapport 2025-CA43-01\_ Programme « EDIH La Réunion » : cadre stratégique, modalités de soutien aux bénéficiaires et financement des partenaires du consortium

Après en avoir délibéré

## DÉCIDE

### ARTICLE 1:

De valider le présent rapport relatif à l'exécution du projet EDIH La Réunion, et notamment les dispositifs de subvention des preuves de concept, des formations des bénéficiaires, ainsi que le financement du consortium, dans le cadre des missions confiées à Réunion THD en qualité de coordinateur du projet ;

### ARTICLE 2:

D'autoriser la Régie Réunion THD à procéder à sa mise en œuvre opérationnelle, à percevoir les subventions de l'Union Européenne et de la Région Réunion, et à effectuer les dépenses ;

#### ARTICLE 3:

D'autoriser le Directeur Général à signer l'ensemble des actes administratifs et conventions nécessaires à l'exécution de ce dispositif.

Le Président de Réunion THD Normane OMARJEE

2/2